



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1655

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réseau Afric Partners - Organisation du 10^e forum économique Europe-Afrique - Année 2010 - Attribution d'une subvention à l'Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA)

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 août 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 8 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Julien-Lafferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Bernard R (pouvoir à Mme Gelas), Assi (pouvoir à M. Calvel), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Muet (pouvoir à M. Kabalo), Mme Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Quiniou (pouvoir à Mme Bocquet), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Rousseau (pouvoir à M. Vergiat), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Braillard, Dumas, Mme Ghemri, MM. Giordano, Pillonel.

Séance publique du 6 septembre 2010**Délibération n° 2010-1655**

commission principale : développement économique

objet : **Réseau Afric Partners - Organisation du 10° forum économique Europe-Afrique - Année 2010 - Attribution d'une subvention à l'Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA)**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 juillet 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le contexte de mondialisation des économies, l'internationalisation des petites et moyennes entreprises (PME) jouent de plus en plus un rôle majeur dans le développement économique. Ces PME soutiennent la dynamique du tissu économique de l'emploi et de l'investissement. Avant la crise économique mondiale, le continent africain connaissait depuis plusieurs années un taux de croissance économique important, attirant de nombreux investisseurs étrangers. La position privilégiée de la France en Afrique, qui demeure encore l'un des tout premiers partenaires économiques, est aujourd'hui bousculée avec l'apparition des pays émergents parmi lesquels la Chine est l'un des plus dynamiques sur ce continent.

C'est pourquoi, le développement des échanges entre les PME françaises et les partenaires africains est primordial pour renforcer ce positionnement dans la compétition mondiale. Consciente de ces enjeux, la Communauté urbaine de Lyon soutient depuis plusieurs années une politique en faveur de la mise en place de rencontres économiques, notamment liées aux filières d'excellence de l'agglomération (énergie, pharmacie, chimie, eau, mécanique et textiles).

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA) pour organiser la 10° édition du forum économique Europe-Afrique à Lyon. Spécialisée sur l'Afrique subsaharienne, l'Agence de développement des entreprises en Afrique a pour objectif :

- de promouvoir les relations d'échanges et de partenariat entre les PME rhônalpines et les entreprises africaines,
- d'organiser des rencontres entre experts, organismes internationaux et entreprises de la région Rhône-Alpes,
- d'accueillir les délégations de représentants économiques africains.

Depuis plus de 15 ans, cette association permet aux entreprises de notre région d'étudier et de prospecter le marché africain, marché qui connaît de fortes demandes, notamment dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de la maintenance industrielle et de l'agroalimentaire.

Bilan 2009

L'Agence de développement des entreprises en Afrique a organisé la 9° édition du *Forum économique Europe-Afrique* du 27 au 30 octobre 2009 à la Cité internationale de Lyon. Cette 9° édition du forum économique Europe-Afrique sur le thème énergie-eau en Afrique a réuni 900 participants provenant de 18 pays africains francophones et plusieurs pays européens, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année 2008.

Cette édition, soutenue par la Communauté urbaine qui a versé une subvention de 20 000 €, se déclinait sous forme de conférences, de rendez-vous d'affaires, d'expositions d'entreprises et de visites de sites industriels.

L'Agence de développement des entreprises en Afrique a aussi organisé la 1ère édition du Forum Eurafric à Brazzaville en mars 2010, auquel ont participé 35 entreprises de l'agglomération.

Programme d'actions 2010

La 10^e édition du Forum économique Europe-Afrique se déroulera du 18 au 21 octobre 2010 et réunira des experts et les principaux bailleurs de fonds internationaux, les décideurs politiques et économiques ainsi que plusieurs entreprises européennes autour de la problématique de l'eau et de l'énergie, secteurs jugés prioritaires en Afrique pour répondre aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies : "réduire de moitié d'ici 2015 la proportion d'individus n'ayant pas accès à l'eau potable".

Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération économique durable entre la région lyonnaise et l'Afrique, vise à l'amélioration de la connaissance des marchés africains à fort potentiel tels que le secteur de l'eau ou de l'énergie et renforce les partenariats entre entreprises, dont une part significative de PME et PMI.

Cette manifestation participe pleinement aux objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement économique et contribue au rayonnement international de l'agglomération, tout en favorisant la croissance du tissu économique local.

Le budget global de l'Agence de développement des entreprises en Afrique est de 635 000 €, assuré par les cotisations de ses adhérents, la facturation de ses diverses prestations et une subvention de fonctionnement de la région Rhône-Alpes.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'Agence de développement des entreprises en Afrique (équivalente à celle versée en 2009) pour l'organisation de la 10^e édition du Forum économique Europe-Afrique en 2010.

Le budget prévisionnel pour l'édition 2010 du forum économique Europe-Afrique se présente comme suit :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Hébergement et restauration	55 300	Communauté urbaine de Lyon	20 000
Communication	42 950	Région Rhône Alpes	75 000
Location	39 650	Autres subventions	25 000
Ressources humaines	52 100	Participation des entreprises	70 000
Total	190 000	Total	190 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'Agence de développement des entreprises en Afrique pour l'exercice 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Agence de développement des entreprises en Afrique définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 04 - opération n° 2029.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2010.